

Communiqué de presse



Lons-le-Saunier, le 11 juillet 2015

Passage du Tour de France dans le Jura le 18 juillet 2016 : impact sur la circulation et conseils de sécurité

A l'occasion de la 103^{ème} édition du Tour de France, le département du Jura accueillera une étape le lundi 18 juillet 2016 à Moirans-en-Montagne.

Les horaires du Tour de France dans le Jura

Départ de la caravane prévu à Moirans-en-Montagne à 10h40.

Départ des premiers coureurs prévu à Moirans-en-Montagne à 12h40.

Dispositifs de circulation et de stationnement

Cette manifestation sportive occasionnera des perturbations de circulation. Aussi, afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement des épreuves, la circulation et le stationnement sur les routes seront réglementées.

Il est strictement interdit de stationner le long des routes empruntées par le Tour de France ainsi que sur les routes sises à proximité du passage de la caravane et des coureurs. Le stationnement des véhicules sur ces voies peut engendrer des accidents de circulation.

Pour tout savoir sur les restrictions de circulation et de stationnement, vous pouvez consulter les sites internet :

- des services de l'Etat dans le Jura : www.jura.gouv.fr
- du conseil départemental : www.letour.jura.fr (site dédié au Tour de France) et www.inforoute39.fr

PRÉFECTURE DU JURA
8, rue de la préfecture
39030 LONS LE SAUNIER
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : prefecture@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public :
consultez notre site internet
www.jura.gouv.fr, rubrique
« horaires »



@Prefet39

Mobilisation des services de l'Etat

Les différentes composantes du ministère de l'Intérieur (préfecture, sous-préfecture, gendarmerie et police nationales, sécurité civile) sont mobilisées pour permettre au Tour de France de se dérouler dans les conditions optimales de sécurité pour tous : autorisation administrative, coordination et mobilisation des services de l'État, des collectivités et des services de secours et de santé.

En lien avec les collectivités concernées, les services de l'État veillent à la sécurité tant des spectateurs que des coureurs et s'efforcent en étroite liaison avec les organisateurs, de limiter au maximum la gêne que pourrait occasionner cette grande épreuve sportive.

Un centre opérationnel départemental (COD) réunissant l'ensemble des services et acteurs locaux sera activé, sous l'autorité du préfet, le 18 juillet durant l'étape qui traverse le département du Jura afin d'assurer la coordination des dispositifs de sécurité et de secours.

Appel à la vigilance et recommandations

Afin que le Tour de France reste une grande fête, veuillez à respecter **quelques règles simples** :

- Conformez-vous aux indications données par les services de police et de gendarmerie ou par les commissaires de course et signaleurs mis en place par les organisateurs ;
- Surveillez bien les enfants, ne les laissez pas traverser ou aller sur la route ;
- Restez derrière les barrières de sécurité lorsqu'il y en a ;
- Ecartez-vous le plus possible de la chaussée ;
- Tenez vos chiens en laisse et loin du bord de la route ;
- Ne vous installez ni en sortie de virage (sans visibilité), ni dans les descentes des cols ;
- Lors du passage de la caravane publicitaire, restez sur le bord de la route et ne vous précipitez pas sur les objets tombés sur la chaussée ;
- N'allez jamais au devant des coureurs ; ne courez pas à leurs côtés même pour les encourager ;
- Après le passage de la course, respectez les consignes des forces de l'ordre afin que la dispersion de la foule s'effectue dans les meilleures conditions et ne cherchez pas à emprunter une voie avant sa réouverture ;
- Attention à la chaleur ! Buvez de l'eau régulièrement et faites boire les enfants, munissez-vous de chapeaux, lunettes de soleil, crème solaire ;
- Respectez l'environnement ; ne jetez pas de mégots...

PRÉFECTURE DU JURA
8, rue de la préfecture
39030 LONS LE SAUNIER
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : prefecture@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet www.jura.gouv.fr, rubrique « horaires »



@Prefet39